

La lettre d'infos n° 22 DU GERACFAS

14 octobre 2022

MOT DU PRÉSIDENT

Chers adhérents,

Quelle rentrée ! Après un an de mise en place du référentiel, nous identifions des difficultés persistantes. Notamment, l'accueil des parcours « passerelle » avec leurs allègements et dispenses ne facilite aucunement leur intégration, leur progression pédagogique et au final leur réussite. Et cela complexifie l'ensemble des dispositifs organisationnels de formation.

Déjà des retours des établissements de santé et médico-sociaux sur les diplômés ASSP et SAPAT qui ne montrent pas une réelle acquisition des compétences. Le manque de stages et de connaissances sont relevés.

Des questions restées encore sans réponses sur des points du référentiel insécurisent les équipes pédagogiques.

Et pour finir, des rentrées en septembre déficitaires d'élèves. L'attractivité du métier, malgré les efforts de communication, reste le problème majeur aujourd'hui et demain.

Cependant, réjouissons-nous du futur temps d'échange avec la DGOS sur le référentiel 2021. Il est organisé le 9 novembre. En CA, nous avons travaillé, à des propositions d'aménagements du référentiel. Il vous sera présenté lors de vos prochaines réunions régionales.

Egalement un groupe de travail va débuter sur la construction de cartes mentales à destination des élèves aides-soignants. L'objectif est de réaliser deux ou trois cartes mentales par module. Certains d'entre vous en ont certainement déjà créées. Pour constituer ce groupe, vous pouvez d'ores et déjà vous rapprocher de vos délégués régionaux. J'apprécie que ce groupe puisse se créer et favoriser la rencontre et le travail interrégional du GERACFAS

En CA, nous travaillons sur la « rénovation » des fiches de soin de Madame Rioufol.

Attention ! n'oubliez pas le 6/7 et 8 décembre 2022 se déroulera la formation PRAAC comme l'année dernière avec M. Zeitler. Vous pouvez vous inscrire sur le site du GERACFAS/nos formations/<http://www.geracfas.com/inscription-formation.htm> Ces trois jours de formation seront à l'association Adèle Picot, 39 rue notre dame des champs 75006 Paris.

Je vous rappelle la création du Conseil National Professionnel des Aides-Soignants (CNPAS). L'instance scientifique représentée au sein du CNPAS est la Sosav : la société savante du GERACFAS. Le CNPAS a pour principale mission de contribuer à l'amélioration des pratiques professionnelles des aides-soignants. Il propose ainsi des orientations prioritaires dans le cadre du Développement Professionnel Continu (DPC).

En ce début de rentrée au contexte compliqué, je vous espère en forme. Prenez soin de vous. Œuvrons ensemble pour la formation et le métier aide-soignant.

Michel Joubard,
Président du GERACFAS